



L'essentiel

Juin 2018

n°25

# Houppeville

[www.houppeville.fr](http://www.houppeville.fr)



# Édito



Notre commune est quotidiennement confrontée au non-respect des règles concernant :

- La sécurité : avec des « chauffards » qui roulent à toute allure dans les rues de la ville, ne tiennent pas compte des piétons, stationnent n'importe où, obligent les grands et les petits à quitter les trottoirs, bref ne respectent tout simplement pas le code de la route !
- Le bien-être, avec des personnes qui vandalisent, dégradent, cassent juste pour le plaisir de se rendre intéressants ou de s'amuser, sans prendre en considération que les réparations seront in fine à la charge des citoyens. Drôles de jeux!
- Le bien vivre, avec des propriétaires de chiens qui laissent leurs compagnons faire leurs déjections sur les trottoirs.

En tant que Maire, il est de mon rôle et de mon devoir de vous mettre en garde contre les méfaits du laxisme, que ce soit vis-à-vis des règles, de l'éducation ou bien encore de l'exemplarité. Certes, nous avons tous des droits, mais n'oublions pas que nous avons également tous des devoirs. A chaque fois qu'une règle est bafouée, nous n'avons d'autres choix que de réprimer, prendre des arrêtés, réparer et d'investir pour protéger alors que ces sommes pourraient être plus efficacement utilisées pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Seuls le respect et la responsabilité de tous sont les garants d'une vie heureuse et de la liberté de chacun. L'année scolaire s'achève annonçant l'arrivée de l'été et, nous l'espérons, du beau temps. Les vacances sont le moment privilégié pour se retrouver, se détendre et pratiquer encore plus d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Comme chaque été, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour un événement festif et populaire : le bal et le feu d'artifice du 14 juillet.

Je vous souhaite de passer un bel été dans notre ville ou ailleurs.

Bonnes vacances !

Votre Maire,  
Monique Bourget

## SOMMAIRE

Editorial - Agenda	p2
Actualité municipale	p3
Jeunesse et vie scolaire	p5
Transports, urbanisme, environnement, travaux et cadre de vie	p6
Sport, culture, vie associative	p8
Nos aînés, Vie sociale	p12
Vie locale	p13
Informations pratiques	p15



**SAMEDI 14 JUILLET :**  
Fête nationale (Municipalité)

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE :**  
Forum des associations (Municipalité)

**DIMANCHE 2 SEPTEMBRE :**  
5 et 10 km d'Houpeville (Comité des Fêtes)

**SAMEDI 29 SEPTEMBRE**  
**AU DIMANCHE 7 OCTOBRE :**  
Exposition des peintres et sculpteurs  
Houpevillais

**LUNDI 8 AU DIMANCHE 14 OCTOBRE :**  
Semaine Bleue (CLIC)

**JEUDI 11 AU DIMANCHE**  
**14 OCTOBRE :**  
Vente-échanges d'automne-hiver  
(Association des Familles Houpevillaises)

**DIMANCHE 11 NOVEMBRE :**  
Commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de  
l'Armistice (Municipalité et Anciens Combattants)

**VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 DÉCEMBRE :**  
32<sup>ème</sup> Téléthon (AS.HO.HA.MY)

Dates données à titre indicatif susceptibles d'être modifiées.  
Consultez régulièrement le site Internet et le panneau d'information.

Toute l'actualité communale en temps réel : <http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET  
Conception-rédaction : Alain NICQ, Stéphane BELLEDAME, Emmanuel RIVALAN, Isabelle TERE  
Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29  
Tirage : 1200 exemplaires  
Distribution assurée par les élus municipaux

# actualité municipale

## Francis BELTRA s'en est allé...

Triste nouvelle en ce jeudi 29 mars, Francis BELTRA nous a quittés. Une longue et douloureuse maladie aura fini par avoir raison de sa jovialité, de son dynamisme et de son engagement dans la vie de notre commune.

Rentré au conseil municipal en 2008, il s'était investi dans plusieurs commissions. L'urbanisme, les finances et la vie scolaire étaient ses sujets de prédilection. Réélu en 2014, il partageait toujours les mêmes centres d'intérêt auxquels il avait rajouté celui des aînés, il était d'ailleurs Conseiller municipal délégué chargé du CLIC.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, un hommage a été rendu pour lui témoigner notre affection et notre reconnaissance, à l' élu bien sûr, mais d'abord et surtout à l'homme qu'il était. Francis nous manque déjà. Il restera pour nous un homme de conviction soucieux de l'intérêt général avant toute autre considération.

Nos pensées vont à son épouse et à sa famille. Nous leur présentons toutes nos condoléances et les assurons de toute notre sympathie. Nous nous faisons l'interprète de sa femme, Chantal, et de ses enfants qui tiennent à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui les ont soutenus dans ces moments douloureux.



Lundi 9 avril, le Conseil Municipal réuni en séance plénière a adopté le Compte administratif 2017 et voté le Budget primitif 2018.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### LE RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1.999.110 €.

**Dépenses «courantes»** (eau, gaz, électricité, alimentation, fournitures administratives et scolaires, contrat et prestations de service, entretien des bâtiments et du matériel, travaux en régie) ont légèrement progressé en 2017 et s'élèvent à 543.814 € contre 500.785 €. L'augmentation moyenne de 8,6% recouvre cependant des situations contrastées, ainsi :

- Les dépenses d'électricité et de combustibles sont en hausse de 21,9%,
- La fourniture de petits équipements a subi une baisse de 38%,
- Les produits alimentaires pour la restauration scolaire progressent de 16 %,
- Les frais d'entretien des espaces verts sont en hausse de 21%,
- Les frais de fêtes et cérémonies baissent de 21,8%,
- Inexistants en 2016, les frais d'honoraires pour les avocats s'élèvent à 27.230 € et représentent les 2/3 de la hausse globale des dépenses courantes.



**Les frais de personnel et dépenses assimilées** se sont élevés à 872.267 € en progression de 3,6 %. L'année 2017, comme les années précédentes, est impactée par les frais de remplacement d'un agent du Service Technique qui, après avoir obtenu la reconnaissance d'une maladie professionnelle, est toujours, à ce jour, en congés de longue durée.

**Le produit de la fiscalité** s'est élevé à 1.339.607 € contre 1.059.429 € en 2016 en forte progression de 26,5 %. Si la Commune a fait le choix depuis 2014 de ne pas augmenter la pression fiscale, il n'en demeure pas moins que la recette découlant des taxes foncières et d'habitation augmente tant en raison de la revalorisation par l'État des bases cadastrales que de l'implantation de nouveaux logements. En outre, la commune reçoit désormais le produit de la Taxe Finale sur la Consommation d'Electricité auparavant perçue par le Syndicat Départemental d'Electricité dont elle n'est plus membre depuis son entrée dans la Métropole.

**Le montant des dotations de fonctionnement** a poursuivi la baisse initiée depuis plusieurs années conformément à la décision de l'État d'impliquer les collectivités territoriales à la réduction du déficit public. En l'espace de 4 ans, la commune a ainsi perçu près de 100.000 € de moins de l'Etat soit 444.708 € en 2017 contre 543.789 € en 2014.

### RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 76.931 €.

En 2017, le montant des dépenses réelles d'investissement s'est élevé à 238.663 € (y compris les restes à réaliser de 2016). Les dépenses les plus significatives ont permis l'acquisition d'un certain nombre de matériels pour 81.131 € ainsi que la réalisation de divers travaux effectués dans les bâtiments scolaires, municipaux et l'école de musique soit 99.483 € et sur les équipements sportifs (terrains de tennis, stade de football, salle de sport) pour 53.400 €.

Le montant des recettes réelles d'investissement a atteint 114.719 €. Elles sont principalement composées des subventions provenant de l'Etat, de la Métropole, de la Région et du Département ainsi que du remboursement de la TVA et des recettes issues de la taxe d'aménagement. Dans le cadre de la participation aux travaux de restauration des vitraux de l'Eglise, la commune a également perçu une subvention de 13.372 € de la Fondation du Patrimoine.



## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Le budget 2018 poursuit la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant à la commune de conserver des marges financières pour investir et remplir ses différentes missions de service public. La Municipalité a également reconduit sa décision de ne pas augmenter les impôts locaux et maintenu les taux des taxes locales. Il n'est pas inutile de rappeler que les augmentations que vous pourriez constater sont uniquement dues au relèvement des bases d'imposition décidées par l'Etat.



**Le budget prévisionnel pour 2018 s'élève à 5.914.786 € contre 5.619.451 € en 2017. Il est en progression globale de 5,3 %. Avec 3.966.066 €, la section de fonctionnement, en augmentation de 7,4 %, représente un peu plus des 2/3 du montant total du budget, la section d'investissement avec 1.948.720 € progressant pour sa part de 1,1 %.**

### FONCTIONNEMENT : 3.966.066 €

Le montant total estimé des recettes de fonctionnement s'élève à 2.010.086 € dont 1.295.470 € pour la fiscalité locale soit 64,5 % des recettes totales de fonctionnement. Pour 100 € de recettes fiscales encaissées, 41 € proviennent de la taxe d'habitation, 55 € de la taxe foncière sur le bâti et 4 € du foncier non bâti. Le budget prévisionnel a tenu compte d'une probable nouvelle baisse des dotations estimées à 527.567 € en retrait de 10% par rapport au montant inscrit au budget prévisionnel 2017. Les différentes dotations et subventions, de l'Etat pour la majeure partie, poursuivent leur baisse ininterrompue depuis plusieurs exercices. Le solde des recettes courantes, soit 132.943 €, provient essentiellement du produit de taxes et ventes diverses. Le report du résultat excédentaire de l'exercice 2017 complète les recettes de fonctionnement.

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 1.031.000 € soit 26 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont en augmentation de 7,8 % par rapport à 2017 pour permettre la mise en place du nouveau régime indemnitaire prévu par la réglementation, la revalorisation de carrière de certains agents et le recrutement d'un technicien pour préparer et suivre les grands projets d'investissement, recrutement envisagé en 2017 mais différé jusqu'à présent.

La démarche de réduction des dépenses courantes de fonctionnement se poursuit dans le cadre de la renégociation des marchés publics ou en passant par des groupements d'achats tels que l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics). Le montant est provisionné à 778.300 € en baisse de 3 %.

Un crédit de 63.500 € a été inscrit pour le versement de subventions aux différentes associations de la commune.

### INVESTISSEMENT : 1.948.720 €

84 % des recettes d'investissement, soit 1.636.327 €, proviennent du virement de l'excédent de la section de fonctionnement. 190.295 € correspondent aux subventions, dotations, fonds divers et réserves dont la commune a obtenu le bénéfice, notamment de notre député pour le financement de l'extension du dortoir de l'école maternelle, projet qui bénéficie également d'une subvention de l'Etat et d'une subvention de la Métropole qui prendra également en charge une partie des travaux de la Salle du Vivier.



Divers problèmes administratifs ou techniques, indépendants de la volonté municipale, n'ont pas toujours permis la réalisation des travaux dans les bâtiments communaux prévus au budget 2017. Ils sont reconduits dans le budget 2018 :

- **Salle du Vivier** : cet important dossier nécessitera la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour remplacer les ouvrants, une partie de la toiture, la réfection des sièges et la mise en conformité de ce bâtiment aux règles d'accessibilité.
- **Groupe scolaire** : outre l'extension du dortoir de l'école maternelle différé compte-tenu de la nature du sous-sol, le ravalement annulé l'an dernier pour cause de sécheresse sera effectué cet été, et il sera procédé au remplacement de certains ouvrants en bois par du PVC.
- **Eglise et cimetière** : un nouveau jardin du souvenir sera créé intégrant l'acquisition d'un columbarium et les travaux de confortement de la sacristie opérés.
- **Ecole de musique** : des travaux d'aménagement du grenier et de rénovation extérieure de l'ancien presbytère sont programmés.
- **Équipements sportifs et culturels** : Club House du terrain de football, étude de faisabilité et prise en compte des projets de travaux de couverture de 2 courts de tennis et de construction d'une médiathèque sur le site RPA.

Une enveloppe a été prévue pour les travaux obligatoires de mise en conformité aux règles d'accessibilité des locaux communaux recevant du public, le montant prend en compte l'année 2018 et le rattrapage de 2017.

# Jeunesse et Vie scolaire



## RETOUR À LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4 JOURS

En juin 2017, le gouvernement avait offert aux communes la possibilité de revenir sur l'organisation sur 4 jours ½ de la semaine mise en place à la rentrée 2014 dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Tout en prenant en considération les souhaits exprimés par les enseignants et de nombreux parents d'élèves de revenir à une semaine de 4 jours, la Municipalité avait cependant fait le choix de maintenir la semaine de 4 jours ½ estimant qu'un tel changement de l'organisation ne pouvait être conduit dans le très court délai estival sans risquer de porter préjudice aux parents par rapport

aux modes de garde de leurs enfants, aux associations en charge de l'organisation des activités périscolaires et aux services municipaux.

La Municipalité avait par conséquent décidé de se laisser le temps de la réflexion et d'engager une concertation avec tous les acteurs de la communauté éducative avant de prendre toute décision de telle façon que celle-ci réponde au mieux aux attentes et besoins des familles.

Consultés, les Conseils d'Ecole de Gérard PHILIPPE pour l'élémentaire et Jean de la FONTAINE pour la maternelle ont tous deux émis un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours. Cet avis a été confirmé par le sondage réalisé par la Municipalité auprès des parents d'élèves dont les résultats ont accordé une large majorité, 71,6 %, à l'option d'un retour à la semaine de 4 jours. En conséquence, le Conseil Municipal lors de sa réunion du 9 avril a décidé du retour à la semaine de 4 jours sur 8 demi-journées dès la rentrée 2018 avec les horaires suivants :

### Gérard PHILIPPE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 11h30  
et 13h30 à 16h30.

### Jean de la FONTAINE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 11h30  
et 13h20 à 16h20.



## LES PETITS GÉNIES DU PRINTEMPS

Le printemps est revenu et avec lui, les vacances sont de retour ! Pendant celles-ci, les enfants du Centre de Loisirs proposé par l'association Anne Philippe ont eu l'occasion de découvrir diverses activités ludiques et scientifiques telles que la fabrication de cristaux ou de fusées à eau.

Le groupe des pitchouns a accueilli les enfants de la P'tite Mam pour partager des jeux et un grand pique-nique, l'occasion pour les plus petits de découvrir leur futur accueil périscolaire et de loisirs à travers les différents ateliers qui leur étaient proposés.

Après avoir pris leur petit déjeuner, le groupe des « Juniors/Kids » (CP à CM2) est parti en randonnée jusqu'à Notre-Dame-de-Bondeville d'où il a pris le bus jusqu'à Rouen avant de remonter à Mont-Saint-Aignan pour pique-niquer, et profiter de la piscine Eurocéane.



# Transport, travaux, urbanisme environnement et cadre de vie



## RADARS PÉDAGOGIQUES

La commune a fait l'acquisition de 2 radars pédagogiques installés respectivement dans la rue André Pican devant l'arrêt-minute de l'école et dans la rue Jean Jaurès juste avant la Mairie en arrivant du carrefour du boucher. Ce matériel affiche la vitesse instantanée des véhicules pour informer les

conducteurs de leur vitesse afin de les inciter à adapter leur comportement au volant. La vitesse s'affiche en vert si l'usager circule en deçà de la limite fixée à 30 km/h pour les zones concernées et en rouge au-delà jusqu'à un seuil maximum fixé à 20 km/h au-dessus de la limite. Il affiche également un message d'information qui évolue en fonction de la vitesse mesurée : RALENTIR puis DANGER.

Quelques minutes à observer les panneaux permettent de constater que la quasi-totalité des véhicules dépassent la vitesse limitée à 30 km/h. Alors, la Municipalité compte vivement sur le civisme et la responsabilité des automobilistes pour respecter les limitations de vitesse pour la sécurité de tous les usagers.

Dernière minute : A peine installé et déjà détruit ! Posé mercredi 30 mai, le radar situé devant le P'ti Ju a été arraché le vendredi 1er juin ! Acte de malveillance délibéré ? Accrochage accidentel par un poids lourd qui ne s'est pas arrêté ? Toujours est-il que le préjudice financier pour la commune s'élève à plus de 4000 €.

## ESPACES VERTS, PUBLICS OU PRIVÉS, LES ENTREtenir ET LES RESPECTER !

Certains habitants interpellent régulièrement les services de la mairie pour s'émouvoir du manque d'entretien des espaces verts publics. Il n'est donc pas inutile de rappeler, une fois encore, que la commune a définitivement renoncé à l'emploi des pesticides, herbicides et autres produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement, la santé, la biodiversité.

La commune a d'ailleurs été récemment récompensée par le « prix de la Gestion différenciée et de la Biodiversité ». La tonte des espaces enherbés est désormais moins fréquente et maintient certains espaces à l'état naturel pour laisser les graminées et les fleurs se développer. Le désherbage effectué manuellement ou mécaniquement prend plus de temps et l'herbe repousse...

D'ailleurs, l'emploi de ces mêmes produits sera définitivement interdit pour les particuliers le 1er janvier 2019. Alors mieux vaut vous y préparer dès à présent ! N'oubliez pas non plus qu'il vous appartient de participer à l'effort collectif d'entretien des trottoirs et caniveaux au droit de votre résidence, de tailler régulièrement les haies donnant sur le domaine public pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules et surtout de respecter scrupuleusement les jours et horaires pour tondre votre pelouse pour mémoire :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les agents du service technique s'emploient à améliorer le fleurissement de la commune. Progressivement, les plantes annuelles sont toutes remplacées par des vivaces, rosiers, rhododendrons... Outre le travail que cela occasionne pour nos agents, cet effort d'embellissement représente un coût important pour la collectivité. Aussi n'est-il pas vain de rappeler à certaines personnes mal intentionnées que les platebandes et massifs floraux publics ne sont en aucun cas des espaces en libre service où chacun peut venir se servir à sa guise ! Il existe tout autour d'Houpeville des jardineries où chacun peut trouver son bonheur et il y a désormais la manifestation Troc'Plantes dont nous fêtons la 4<sup>ème</sup> édition cette année qui vous permet d'échanger plantes et boutures sans bourse délier.



## PING-PONG EN PLEIN AIR

Le Square du Bon Vent, situé derrière la Mairie, occupe l'emplacement du Mille Clubs démoli en 2014. Cette salle a longtemps accueilli le tennis de table à l'époque où cette discipline sportive faisait partie des activités proposées par l'Amicale Laique d'Houpeville.

Afin de rendre plus attractif pour les jeunes cet endroit surtout fréquenté par les familles, la Municipalité vient de faire l'acquisition d'une table de ping-pong extérieure particulièrement résistante aux chocs et aux intempéries conçue pour pouvoir rester dehors toute l'année !



Un clin d'œil au passé en quelque sorte mais aussi l'occasion de s'initier à ce jeu en plein air sans que cela vous coûte le moindre denier. Sachez par contre que si vous souhaitez vous entraîner plus sérieusement, la pratique de cette discipline en salle est possible à Houpeville. Renseignements en contactant le Tennis de Table Houpevillais (coordonnées sur le site internet municipal)



## PLUS DE CONFORT DANS LES SALLES MUNICIPALES

Les habitués des salles de réunion du Vivier et de la salle des associations le souhaitent depuis longtemps, les services techniques l'ont fait. Difficile en effet de s'entendre dans ces salles particulièrement sonores dès lors que plusieurs personnes s'expriment simultanément tant elles bénéficiaient d'une acoustique déplorable.

La pose d'un faux plafond constitué de plaques sur une ossature métallique a permis de résoudre le problème acoustique à la satisfaction de tous les utilisateurs heureux de pouvoir enfin échanger et travailler dans une ambiance sonore apaisée. L'abaissement de la hauteur du plafond améliore également le confort thermique. Et comme par la même occasion l'éclairage a été remplacé par des pavés à LED moins énergivores, c'est une opération 100% gagnante pour tout le monde !

## IRRESPONSABLE, DANGEREUX ET SCANDALEUX !

Durant le week-end de l'Ascension, des individus visiblement mal intentionnés n'ont pas hésité à s'introduire dans l'enceinte des jeux pour enfants dont ils ont volé les boulons de fixation ! Heureusement, des parents d'enfants s'en sont aperçus dès l'ouverture des jeux ce qui a permis aux services techniques d'intervenir pour sécuriser les lieux en interdisant l'accès. La Municipalité tient à dénoncer de tels agissements qui mettent gravement en danger les jeunes enfants qui fréquentent l'aire de jeux qui leur est réservée.

Cabinet  
médical



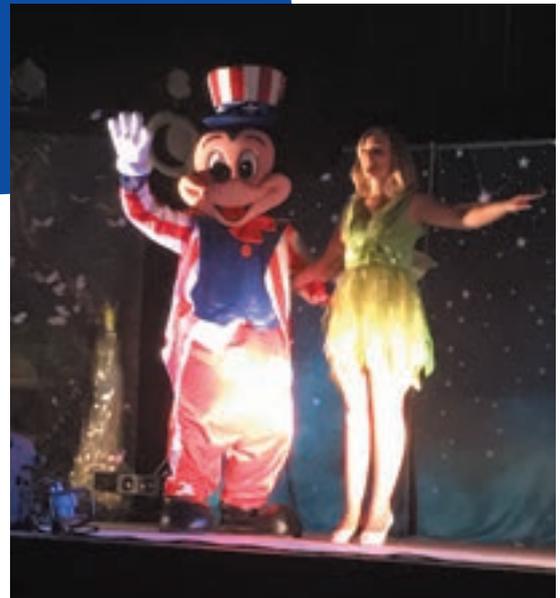
## LE CONSEIL MUNICIPAL ACHÈTE LE CABINET MÉDICAL

Le départ à la retraite du Docteur GUIRAUD et l'absence de médecin pour reprendre son cabinet ont motivé la décision de la commune de le racheter, proposition entérinée par le vote du budget 2018 au titre duquel un crédit de 70.000 € a été inscrit à cet effet.

Le centre commercial Pablo Picasso accueille tous les services médicaux de la commune : un médecin, les kinés, la pharmacie, les infirmières, l'orthophoniste, le dentiste. Considérant que l'acquisition d'un cabinet représente une charge financière lourde pour un jeune médecin qui désirerait s'installer, la Municipalité a estimé que le rachat du cabinet pour le louer constitue une incitation pour trouver plus facilement un professionnel d'autant plus que le Docteur GUIRAUD cèdera gracieusement les mobiliers et le matériel du cabinet.

Houpeville bénéficie de professionnels de santé de qualité et d'un environnement agréable. Elle ne souhaite pas devenir un désert médical. Avec cette acquisition, en attendant le projet de construction de locaux dans le cadre du réaménagement du terrain de la RPA La Pommeraie, la municipalité a recherché une solution transitoire pour satisfaire le besoin de la population en médecine de proximité. Cette décision illustre la volonté de la Municipalité en la matière.

# Sport, Culture et vie associative



## DISNEYLAND À HOUPEVILLE ?

On aurait pu le croire ce mercredi 4 avril. En effet, rencontrer Dingo, Mickey, La fée Clochette, Raiponce ou Ironman à Houpeville ce n'est certes pas habituel !

Comme il le fait chaque année, le Comité des Fêtes avait ce jour-là proposé aux jeunes enfants de la commune un spectacle à la Salle du Vivier. Au programme, "L'Incroyable rendez-vous", une comédie musicale mettant en scène bon nombre des personnages des dessins animés de Walt Disney.

Un spectacle qui a manifestement enchanté nos chères têtes blondes et qui s'est terminé par une distribution de friandises offertes par la Municipalité.



## LE TAROT VOUS MET AU PARFUM !

Samedi 10 février, à l'initiative de l'association Tarot Houpeville, la salle du Vivier était comble pour accueillir les Baladins de la Morette dans leur nouvelle création ! Pour la 3<sup>ème</sup> année, Jean-Michel DESCHAMPS et son équipe avaient en effet eu la bonne idée de convier cette troupe du Pays de Bray à venir jouer devant le public Houpevillais, fervent amateur de théâtre de boulevard, une pièce de Vivien LHERAUX intitulée « Alors, on fait quoi maintenant ? »

Alors qu'il a réuni sa famille pour un dîner, Arthur, créateur de parfum apprend que sa dernière création dégage une odeur franchement nauséabonde. C'est le point de départ de catastrophes qui vont très vite s'accumuler et transformer la réunion de famille en une soirée complètement loufoque ! Une succession de quiproquos, gags, surprises, rebondissements et délires pour cette comédie réunissant tous les ingrédients du genre. On a hâte de retrouver la troupe l'an prochain pour une nouvelle création !

## LE COMITÉ DES FÊTES AUX CHAMPS

C'est par un froid de canard en cette matinée glaciale du 28 février alors que soufflait un vent à décorner les bœufs que le Comité des Fêtes avait convié, dès le chant du coq, une bonne cinquantaine d'Houpevillaises et Houpevillais pour visiter la plus grande ferme du monde, le Salon International de l'Agriculture de la Porte de Versailles à Paris.



L'origine de cette désormais incontournable manifestation, du moins si on en juge par l'assiduité des hautes personnalités politiques à la fréquenter, se trouve dans le Concours Général Agricole fondé à la fin du Second Empire, en février 1870. Pour bien faire, il faudrait même remonter plus loin encore, au Concours des animaux de boucherie de Poissy, créé en 1844, donc sous le règne de Louis-Philippe sans oublier de mentionner tous les comices et foires agricoles dont l'origine remonte au Moyen-Age voire même avant !

Bien emmitoufflés de petites laines (de mouton) ou couverts de confortables parkas de duvet (d'eider) comme tant d'autres avant eux certains n'ont pas pu résister à la tentation d'aller tâter le c... des vaches, ni à profiter des innombrables dégustations gratuites proposées par les producteurs de nos belles régions.

Une super journée bien fatigante mais très appréciée à mettre au crédit du Comité des Fêtes en espérant que personne ne soit rentré avec une fièvre de cheval ! Si vous avez des idées de sorties ou des souhaits de visites, n'hésitez pas à nous en faire part.



## 7<sup>ème</sup> DICTÉE D'HOUPEVILLE

La grande salle du Vivier s'est à nouveau transformée en salle de classe samedi 17 février pour accueillir les passionnés de grammaire et d'orthographe désirant participer à la 7<sup>ème</sup> édition de la Dictée d'Houpeville organisée conjointement par la Municipalité et l'Association des Parents d'Élèves.

Parmi eux, tant pour les plus jeunes que chez leurs aînés, des candidats fidèles présents chaque année !

Au menu de cette « épreuve », un texte concocté de toutes pièces par Aurélien DELARUELLE et Emmanuel RIVALAN nos grands champions de scrabble francophone.



Plus facile, tout du moins en apparence, que celui des années antérieures, le texte avait pour thème Internet et l'informatique: tout un programme ! Moins de mots de vocabulaire peut-être mais davantage de difficultés grammaticales ou orthographiques...

Bref, les quelque 63 participants ont planché, ou plutôt surfé, sur la toile, les pixels, le Bluetooth, les courriels dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Profitant du goûter préparé par les parents d'élèves, et en attendant la publication des résultats et la correction, chacun a essayé d'estimer son nombre de fautes voire de se rassurer mais, le verdict est enfin tombé.

Félicitations aux vainqueurs des différentes catégories récompensés par des bons d'achat offerts par la Municipalité ainsi qu'à tous les participants qui ont tous reçu un lot offert par les sponsors de cette sympathique manifestation.

### LES LAURÉATS SUR LE PODIUM SONT RESPECTIVEMENT :

**Catégorie CE2-CM1 :** Rémi TENNIER, Leïla BENHAMMOUDA et Jade ANQUETIL

**Catégorie CM2 - 6<sup>ème</sup> :** Lise EYRAUD, Alex GARRIGUES et Rayen TRAD

**Catégorie 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> :** Sophia PHENG, Anastasia DAUDE et Victor BEUZELIN

**Catégorie Lycéens-Séniors :** Brigitte BLONDEL, Lionel MAUROUARD et Anne-Marie BALMAYER

Le texte ci-dessous permettra à ceux qui le souhaitent de se "jauger" sachant que le vainqueur de la catégorie Adultes et Séniors n'a fait que 4 fautes et que le dernier concurrent classé en a fait...36 ½. A vous de jouer maintenant !

### L'icône sacrée des jeunes

Il est là, devant moi. C'est mon cadeau d'anniversaire. Je m'installe dans mon fauteuil et je l'observe longuement. Mes mains s'approchent pour le toucher. Quelle joie de découvrir ce nouvel ordinateur que je voulais depuis si longtemps !

J'appuie en tremblotant sur une touche, l'écran s'illumine : celui-ci me semble presque scintillant avec ses pixels bleu vif. Une légère musique résonne, l'environnement est prêt, je clique pour accéder au monde virtuel.

Internet est sans fin, comme ma curiosité. Spationaute des temps modernes, en apesanteur sur son orbite élevée, je vais emprunter ces autoroutes dégagées à l'accessibilité quasi illimitée. Je voguerai de blog(ue) en blog(ue) à mach 2 (Mach) comme le personnel navigant d'un avion supersonique. Je surferai sur la toile et nulle part ailleurs, y consacrant tous mes samedis matin. Si un jour le temps venait à me manquer, eh bien, je m'en dégagerais aux dépens de mes passe-temps (pasetemps) habituels.

Quoi que je fasse, rien ne me lasse, il faut que je voie tout. En réseau filaire ou en Bluetooth (bluetooth), je suis bien décidée à explorer le plus de sites possible et à lire un maximum de pages en détail. Ni blocage, ni cul-de-sac, cette technologie que mes arrière-grands-parents n'ont pas connue permet tant de balades qu'on n'aura pas assez d'une vie pour s'y engouffrer et tout explorer, même à vitesse ébouriffante. Besoin d'une information ? Je furète sur un site, véritable fonds de livres dématérialisés, voire sur une encyclopédie en ligne qui recèle tant de richesses. Si cela ne suffit pas, je sais pertinemment qu'un moteur de recherche à la capacité incommensurable satisfera mon cerveau en ébullition. Envie de communiquer ?

En bonne Acadienne, je consulte mes courriels ou clavarde sur les réseaux sociaux pour rester en connexion avec mes chums. Tout heureuse de cet exceptionnel outil, je ne suis pas près de rassasier mon esprit exigeant assoiffé de connaissances approfondies.

Auteur : Aurélien Delaruelle



## LE CANT'ALH EN RAQUETTES...

Les randonneurs de l'Amicale Laïque avaient parcouru et apprécié les sentiers du Cantal il y a quelques mois. L'occasion de les découvrir à nouveau, mais sous la neige cette fois, s'étant présentée, c'est chaussé de raquettes qu'un groupe de 24 amicalistes s'est retrouvé à la station du Lioran pour arpenter par un froid parfois glacial les chemins autour du Plomb du Cantal et du Puy Mary.

Sous la conduite de Philippe, accompagnateur en montagne expérimenté, en toute quiétude et sécurité, ils ont découvert les magnifiques paysages enneigés de cet ancien massif volcanique, le plus vaste d'Europe, grâce aux techniques de cette balade sportive et éprouvée les sensations de la glisse en « culling » (le côté ludique de la raquette, descente sur le c... !) au risque, pour certains, de se retrouver dans des postures qu'ils n'avaient pas forcément envisagées au départ ! Une super semaine et un grand bol d'air bien frais !



## IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE AUX CÂTELIERS

C'est à l'occasion des vacances d'hiver et de l'animation « crêpes » que de vaillants chevaliers en herbe ont bravé le froid glacial de fin mars. Les crêpes qui les attendaient à leur retour leur firent vite oublier la bise qui sévissait dehors.

A l'inverse, le 27 avril ce fut une météo clémente qui accueillit les cavaliers venus pour la traditionnelle chasse aux œufs. Enfants houppevillais et des alentours sont arrivés avec leur bonne humeur et se sont régalés dans tous les sens du terme. L'histoire ne dit pas si les poneys ont eu aussi droit à partager la cueillette ! Le lendemain, une balade initiation adulte amena les cavaliers et leur monture au cœur des sentiers de la Forêt Verte. L'occasion de découvrir sous un autre angle ce théâtre de verdure aux portes d'Houpeville. Ils ont pu apprécier la quiétude des lieux.

Tout au long de l'année, le club organise également des challenges internes où chacun peut apprécier alors les progrès des uns et des autres. Nos cavaliers participent aussi aux concours FFE dans le département.

Le saviez-vous ? Le club est ouvert à tous, petits et grands, les week-ends ou pendant les vacances.

Alors que ce soit pour une balade, un cours, un stage ou même un anniversaire, n'hésitez pas à vous renseigner..

Mais voilà que déjà se profile la fin de l'année et son lot d'animations. Deux dates à retenir :

- samedi 23 juin après-midi : Portes ouvertes au club, venez faire découvrir aux jeunes générations les joies de l'équitation : visite du club, rencontre avec les cavaliers. Ce sera aussi la fête du club qui réunit tous les adhérents qui proposeront des démonstrations de leur savoir faire.
- samedi 14 juillet après-midi : Nos poneys seront présents lors des festivités du 14 juillet organisées sur la commune d'Houpeville. Nous vous y attendons nombreux, alors, à très bientôt

**Haras de la ferme des Hospices  
Les Câteliers - 76770 HOUPPEVILLE  
Mail : [associationdescateliers@gmail.com](mailto:associationdescateliers@gmail.com)**



## LE K-BARRÉ DE L'ATD

L'Association Théâtre et Différences (ATD) s'est donnée pour objectif de permettre à toute personne, quel que soit son handicap, de développer une sensibilité artistique, par la pratique du théâtre. Le spectacle « K-barré Dancefloor » qu'elle nous a proposé le 24 mai dernier s'inscrit dans la 2<sup>ème</sup> édition du festival intitulé le "Printemps de l'ATD" qui s'est déroulé du 19 mai au 3 juin dans plusieurs communes de l'agglomération.

Ce spectacle est interprété par les acteurs en situation de handicap relevant de l'ESAT du Cailly encadrés par les comédiens professionnels de la troupe de l'Escouade. Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Ils accueillent des personnes dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou adaptée ou d'exercer une activité professionnelle indépendante.

Le K-Barré que cette joyeuse troupe nous a offert est un cabaret barré, fêlé, c'est à dire loufoque, bref un truc à part. Sauf que tout de même c'était un vrai spectacle, enfin presque ! Imaginez : l'équipe arrive, les spectateurs sont déjà là, attablés ! Quiproquos ? Erreur de planning ? Pas de décor, Gérard est en panne avec le camion. Des acteurs en stand by, on trépigne, ça piétine, mais bon an mal an, entre bric et broc et bric à brac... the show must go on !

Un super spectacle déjanté à souhait mené tambour battant, rafraichissant jusque dans sa poésie. Et tout s'est terminé par des danses endiablées mêlant spectateurs et acteurs. Un moment de pur bonheur !

## KARATÉ KYOKUSHINKAI



C'est le 1er avril dernier que nos instructeurs Senseis, Eric et Hervé SUGANAS, ont fait un stage à Lyon avec Shihan Katsuhito GORAI, très haut gradé japonais, représentant de l'Amérique du Nord et directeur du Département International de la fédération japonaise IKO à laquelle notre club est affilié.

Ce stage technique avait lieu le lendemain de l'OPEN DE FRANCE, compétition internationale qui regroupe bon nombre des meilleurs combattants européens. Nos Senseis y ont participé en tant que juges.

Après avoir fait partie l'année dernière de l'équipe de démonstration Kyokushinkai au FESTIVAL DES ARTS MARTIAUX à Bercy, Eric et Hervé SUGANAS ont eu l'honneur de juger les combats de la championne d'Europe et du champion d'Europe français.

Le karaté Kyokushinkai est le style de karaté le plus dur. Il est considéré comme un art martial plus qu'un sport. Lors des entraînements, il combine la technique (kihon), les katas (suite de mouvements codifiés) et combats (kumité).

Les combats en compétition sont à frappes réelles et sont au KO. Evidemment, les entraînements sont adaptés au niveau. Le corps et le mental sont forgés petit à petit.

L'objectif : se dépasser !

Contact : Eric SUGANAS 06.12.57.17.17

ou Hervé SUGANAS 06.14.53.45.01

(cours les lundis 19h30-21h30 et mercredis 19h-20h30)

## LA VALLÉE EN VOLLEY : 30<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Le Volley-ball Houpevillais (V.B.H) espérait bien rééditer sa performance réalisée en finale l'an dernier à l'occasion de la 30<sup>ème</sup> édition du grand tournoi de volley-ball organisé par le Club Loisirs 76. Rappelons que ce tournoi rassemble plus de 40 équipes émanant d'une vingtaine de clubs des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Petite déception donc puisque nos 3 équipes engagées cette année ont terminé respectivement 11<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 30<sup>ème</sup> de ce tournoi d'un niveau de plus en plus relevé et remporté, comme en 2017, par l'équipe 1<sup>ère</sup> d'Alizay. L'essentiel étant de participer, le V.B.H sera de nouveau présent et bien décidé à faire mieux lors de la 31<sup>ème</sup> édition l'an prochain !



# Nos aînés, Vie sociale



## DANS MON PAYS D'ESPAGNE, OLLÉ !

Surpris de croiser un groupe d'andalous convergeant vers la salle du Vivier dimanche 18 mars vers midi ?

Une atmosphère de vacances, une ambiance chaleureuse attendaient nos aînés invités cette année par la Municipalité sur le thème de l'Espagne et des castagnettes.

Le rouge, le noir et les pois dominaient dans les tenues chatoyantes toutes plus recherchées les unes que les autres.

La bonne humeur des convives, les sourires et le délicieux déjeuner ont participé à l'ambiance festive et animée de ce dimanche de mars honoré par la présence d'Agnès LARGILLET, Conseillère départementale et de Christophe BOUILLON, Député.

Temps fort de cette belle après-midi, la démonstration des chorégraphies l'Andalouse et Danza Gitana qui a été particulièrement appréciée des participants sans oublier la brillante interprétation faite par Bruno QUIBEUF (Nono) d'une très jolie mélodie dont le refrain a été repris en chœur par l'assemblée pour un vœu que nous formulons tous. « Que la paix soit sur le monde »

Un joyeux moment partagé fort apprécié et des aînés heureux de cette échappée belle Andalouse..... Ollé!



## RENCONTRE INTER-GÉNÉRATIONS À LA GARDERIE ANNE PHILIPPE.



Dehors, la température était glaciale, la nature était recouverte d'une fine couche de neige.....Mais quelle atmosphère chaleureuse régnait à la garderie Anne Philippe en ce jeudi 1er mars !

Des sourires, des rires, des jeux partagés. Echange et complicité entre les enfants fréquentant le Centre de loisirs durant les vacances scolaires et les seniors du comité des anciens venus à leur rencontre. Un mélange des générations, d'expérience et de spontanéité.

L'occasion de découvrir et partager de nombreux jeux pour le plus grand bonheur de tous. Une jolie parenthèse durant laquelle le savoir se transmet avec bonne humeur et en toute réciprocité.

Ce bel après-midi s'est terminé par une dégustation de crêpes ! A quand la prochaine rencontre ?

## A VOTRE SERVICE, LE SSIAD LE CAILLY

Le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) a pour vocation de dispenser des soins aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes handicapées ou atteintes de maladies invalidantes. Par son action, il contribue notamment à favoriser le maintien des personnes à leur domicile, à préserver leur autonomie et prévenir les complications liées à la perte d'autonomie. à leur prodiguer des soins techniques infirmiers en collaboration avec les infirmières libérales ou simplement les aider au quotidien pour leurs besoins d'hygiène corporelle.

Il exerce sa mission sous l'autorité et le contrôle de l'ARS Normandie (Agence Régionale de Santé) qui détermine son budget de fonctionnement, son secteur d'activité géographique et sa capacité d'accueil maximale (nombre de patients par jour). Ce travail s'effectue en étroite collaboration avec tous les partenaires du maintien à domicile : médecins, infirmier(e)s libéral(e)s, prestataires de matériel médical, service d'aide à la personne, réseau de soins palliatifs...

Le SSIAD « Le Cailly » a compétence pour intervenir dans notre commune. Toutes ses interventions sont réalisées sur prescription médicale et prises en charge à 100% par les caisses d'assurance-maladie et sont effectuées par des personnels qualifiés et diplômés d'Etat.

Contact : SSIAD  
Place Saint-Jean - 76850 BOSC-LE-HARD  
téléphone 02.35.33.74.75  
ou <https://ssiad-le-cailly.fr/>



# Vie locale

## AU REVOIR ET MERCI DOCTEUR GUIRAUD !

Une intense émotion régnait en ce samedi 31 mars dans le cabinet du Docteur Patrice GUIRAUD. C'était en effet son dernier jour de consultation avant de partir à la retraite.

Lors de son installation, en 1979, ses premiers «clients» houppevillais avaient été ses voisins, M. et Mme ALDEGUER. Et comme par hasard - mais était-ce vraiment un hasard ? - ce sont encore eux qui furent ses derniers patients...

Entre temps s'est écoulée une bonne quarantaine d'années à exercer son métier avec passion, mettant en permanence chaque patient au centre de ses préoccupations avec dévouement, jour et nuit, au service de leur santé et de leur bien-être.

Augusta son épouse et Jean-Pierre son fils ont voulu célébrer comme il se doit la fin de cette belle carrière. A midi précise, ses derniers patients sortis, notre médecin vérifie avant de fermer définitivement son cabinet que la salle d'attente est bien vide. Et là, c'est la surprise ! Quelques patients, les infirmières, les pharmaciennes, la kinésithérapeute et quelques élus du Conseil Municipal l'attendaient pour lui souhaiter une belle et longue retraite.

Mme GUIRAUD retraça les étapes de la carrière de son mari, Mme BOURGET lui remit la Médaille de la Ville et tout finit comme il se doit par un pot de l'amitié. Bonne retraite Docteur GUIRAUD et encore merci !

## VENTE SOLIDAIRE

Une première le samedi 7 avril, la vente solidaire organisée par la Municipalité dans la Salle des Associations. Simple dans son principe puisqu'il s'agit de proposer à la vente divers objets ou vêtements donnés par des particuliers, c'est l'occasion de dénicher à prix modique quelques trouvailles originales tout en faisant de bonnes affaires en accomplissant un acte citoyen !

Le produit de la vente a en effet été entièrement reversé au budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) Les articles invendus ont été remis en vente lors de la Foire à Tout le 17 juin.



## DUR COMME LE DIAMANT...

Le 15 mars 1958, personne sans doute n'aurait pu prédire ce dans quoi s'engageaient Geneviève et Bernard MONJEOT. C'est vrai que lorsqu'on se marie, on ne sait pas vraiment de quoi sera faite la vie qui s'ouvre devant vous. Pourtant, personne mieux qu'eux n'a su profiter de ces multiples bonheurs et surmonter les petits malheurs qui émaillent la vie d'un couple. Jour après jour, année après année, leur complicité n'a cessé de se renforcer.



Et c'est comme ça que, 60 ans étant passés, nos « jeunes mariés » se sont retrouvés devant Mme le Maire pour célébrer leurs noces de diamant. En présence de leurs enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, Mme BOURGET a retracé les grandes étapes de leur parcours, évoquant notamment leur engagement dans l'Amicale des Anciens et leur fidèle contribution à l'animation du repas des aînés.

C'est parti pour une nouvelle lune de miel, alors rendez-vous dans quelques années pour les noces de platine, d'albâtre et de chêne !

## DEVOIR DE MÉMOIRE

Depuis 1954, le dernier dimanche d'avril est dédié au souvenir des victimes de la barbarie nazie, des victimes et héros d'un système concentrationnaire qui a conduit 6 millions d'individus à la mort. En ce dimanche 29 avril, par un temps froid et humide, une assistance trop peu nombreuse s'est souvenue de celles et ceux qui ne revinrent jamais des camps de la mort, victimes anonymes, sacrifiées sur l'autel de l'horreur planifiée.

Quelques jours plus tard, et malgré un soleil radieux, peu de Houpevillais se sont retrouvés au Monument du Souvenir pour la commémoration les 73<sup>ème</sup> anniversaire de la fin du deuxième conflit mondial.

Pourtant, par devoir envers ces hommes, ces femmes, ces enfants déportés vers les camps nazis, envers tous ces soldats qui nous ont permis de relever la tête et après des années de guerre de nous retrouver dans le camp des vainqueurs, nous devons absolument nous souvenir de leur sacrifice au nom de la liberté et de la démocratie et cultiver la paix pour nous éviter de revivre le pire.

Ensemble, retrouvons-nous bien plus nombreux lors du prochain 11 novembre, 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 pour rendre à toutes les victimes civiles et militaires de toutes les guerres l'hommage qu'ils méritent et que nous leur devons.



## AU TABLEAU D'HONNEUR !

A l'issue de la commémoration du 8 mai, une cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail et des diplômes récompensant leur ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans leur travail a réuni plusieurs de nos concitoyens. L'occasion pour Mme BOURGET, Maire, entourée de la plupart des membres de son Conseil Municipal, de féliciter les récipiendaires pour leur parcours professionnel avant de partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité avec le public venu assister à ces différentes manifestations.



### ECHELON ARGENT (20 ANS)

Mme Marella LERMECHAIN  
Mme Ingrid GREBONVAL  
M. Eric HERMENT  
M. Jean-Michel GUILLOT  
M. Laurent DUTILLOY

### ECHELON VERMEIL (30 ANS)

Mme Roselyne DOUZI  
Mme Annie GIRARD  
Mme Laurence CAUQUAIS  
M. Jean-Michel GUILLOT  
M. Laurent DUTILLOY

### ECHELON OR (35 ANS)

Mme Réjane ADAM  
M. Patrick ADAM

## SAVEZ-VOUS TROQUER LES PLANTES ?



Organisé pour la 4<sup>ème</sup> fois par la Municipalité en partenariat avec les Jardins Ouvriers et Familiaux et la bibliothèque de l'ALH, le Troc-Plantes Vide-Jardin a réuni à la Salle du Vivier bon nombre d'amateurs venus profiter de cette occasion unique pour échanger graines et plantes, entre voisins, jardiniers chevronnés ou du dimanche !

Si vous ne connaissez pas les principes d'un troc aux plantes, on vous les rappelle brièvement, ils sont très simples :

- Entrée et emplacement libres, qu'on y reste une heure ou la journée.
- Echange de plantes, arbustes, boutures, semis, graines, bulbes, mais parfois aussi outils, bouquins, terreau, pots, plaisirs gourmands (fruits de saison...) et de conseils voire même de secrets !
- En aucun cas, il n'est question d'argent et bien évidemment donner une plante à un visiteur curieux non averti en fera peut être un nouveau jardinier et un futur troqueur. Pas de sous entre nous, que des choux !



Et le chapeau de paille est de rigueur !

# Infomations pratiques



## SÉCURITÉ INFORMATIQUE : L'ANSSI AIDE À VOUS PROTÉGER

Utiliser Internet, c'est s'exposer à des risques aux conséquences diverses qui n'affectent pas seulement les administrations et les entreprises. Les particuliers sont également la cible de ces attaques, voire arnaques, informatiques. Nombre d'entre vous avez sans doute déjà été victimes de tentatives de piratages de votre messagerie. Avec le « phishing » (hameçonnage) les virus et les spams sont les manifestations les plus fréquentes de cette malveillance.

Or, la sécurité du numérique est l'affaire de tous. Elle repose avant tout sur des mesures simples et des bonnes pratiques à adopter tant dans la sphère privée que professionnelle. Fondées sur le bon sens, ces précautions élémentaires ne peuvent être négligées sans s'exposer à des risques, qui exploitent souvent des vulnérabilités connues.

Se protéger sur Internet, c'est désormais une obligation pour les administrations, les entreprises et les particuliers. Pour vous accompagner dans vos usages du numérique, l'Agence Nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) publie régulièrement des guides de recommandations ainsi que des documents de prévention et de sensibilisation à destination de tous. Elle a notamment mis en ligne sur son site [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr) une plateforme d'information pour vous aider à mieux comprendre ces risques et à vous protéger des menaces.



## LA GENDARMERIE NATIONALE VOUS MET EN GARDE

Une recrudescence de cambriolages affecte depuis quelque temps les communes de l'agglomération rouennaise. Afin d'endiguer la commission de tels faits, la Gendarmerie Nationale a mis en oeuvre un important dispositif de prévention mais, elle ne peut être présente en tout lieu et à tout instant au même moment.

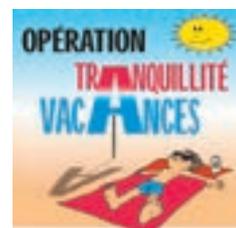
La Gendarmerie Nationale vous recommande par conséquent d'être particulièrement vigilants et de lui transmettre toute information et tout renseignement utiles susceptibles de prévenir de tels désagréments (véhicule suspect, rôdeur, démarchage inhabituel...)

Brigade de Gendarmerie de Montville: 02.35.33.71.85

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

C'est enfin les vacances! Depuis le temps qu'on les attendait...Mais, quoi de plus traumatisant que de retrouver son logement cambriolé en rentrant ? Pour minimiser le risque de connaître pareille mésaventure, si vous devez vous absenter pour une période prolongée, la police municipale et la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile et ses abords au cours de patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service gratuit baptisé «Opération Tranquillité Vacances», il suffit de vous inscrire, quelques jours avant votre départ soit auprès de la Police Municipale (située à la mairie) soit auprès de la brigade de gendarmerie de Montville en précisant la durée de votre absence, si vous avez une alarme, le nom des personnes habilitées à rentrer chez vous pour prendre le courrier, arroser les plantes, nourrir le chat et les poissons rouges... (imprimé à télécharger sur le site Internet de la mairie)



## A PROPOS DES COMPTEURS LINKY

Lancé en 2015, le déploiement du nouveau compteur Linky dans les 35 millions de foyers de l'Hexagone suscite toujours autant de polémique. Face aux questionnements concernant la santé, le respect de la vie privée et le prix de ce compteur, des milliers de foyers, parfois relayés par des associations de consommateurs, ont déclaré vouloir refuser son installation.

Fréquemment interpellée par les habitants de la commune, la Municipalité estime utile de préciser que le service public de l'électricité se rattache à la politique nationale de l'énergie qui a pour objet de garantir l'approvisionnement en électricité sur l'ensemble du territoire. Si le maire est chargé de la police municipale qui, selon l'article L.212-2 du CGCT, a pour objet « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », il ne peut en aucun cas s'immiscer dans la gestion du service public de l'électricité pour lequel il ne détient aucune compétence et, par conséquent, ne peut pas décider d'interdire l'installation de compteurs Linky sur le territoire de la commune. Les communes qui ont pris des arrêtés en ce sens ont toutes été déboutées par le Tribunal Administratif.



En revanche, les consommateurs n'ont pas d'obligation légale d'accepter la pose du compteur Linky. Si ENEDIS, gestionnaire du réseau, fait en sorte de dissuader au maximum ceux qui souhaitent le refuser, elle ne peut pas imposer l'installation des compteurs Linky aux domiciles des particuliers. C'est donc aux particuliers et à eux seuls que revient l'éventualité de s'opposer à la pose et d'en assumer les éventuelles conséquences.



## MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houpeville  
 Tél. : 02.35.59.12.24  
 Fax : 02.35.59.96.53  
 Courriel : mairie-houpeville@orange.fr  
 LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 15H00 - 18H00  
 (fermée au public le jeudi après-midi)  
 VENDREDI : 8H30-12H00/15H00-17H00

## CARNET

### NAISSANCES

03/02/2018 Esmée SPIRIET  
 27/02/2018 Agatha QUENNEVILLE  
 05/04/2018 Lino et Gabin BOURQUARDEZ  
 26/05/2018 Lyam MICHEL  
 29/05/2018 Valentin BRIERE

### MARIAGE

09/06/2018 Myriam CALLENS-BEAUCAMP  
 et Frédéric RODA

### DÉCÈS

18/02/2018 Andrée PETIT  
 23/03/2018 Jacques LEBAS  
 29/03/2018 Francis BELTRA  
 09/04/2018 Françoise FRAGNIER  
 01/05/2018 Guy CASTRO  
 02/05/2018 Francis DECLERCQ  
 26/05/2018 Minerve LEFEBVRE

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur El Aawar  
 centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25

### DENTISTE

Docteur Guegot  
 Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.66

### INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières  
 Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

### KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Wattiez - M. LEGROS  
 Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

### ORTHOPHONISTE

Docteur LANGEOIRE  
 Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85

### PHARMACIEN

Mme Desoubry  
 Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

### URGENCES

Pompiers 18  
 SAMU 15  
 Police Secours 17  
 Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85  
 Centre anti-poison 02.35.88.44.00  
 SOS Médecin 02.33.01.58.52  
 Médecin de garde 02.35.58.76.33  
 CHU de Rouen 02.32.88.89.90  
 Urgences CHU 02.35.88.82.51  
 Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

### NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119  
 Sida Info Service 0 800 84 08 00  
 Drogue Info Service 0 800 23 13 13  
 Accueil des sans abri 115

## LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
 PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Madame Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS  
 Monsieur Alain NICQ, 1<sup>er</sup> adjoint Travaux, environnement  
 et cadre de vie

Monsieur Edmond DELTOUR, 2<sup>ème</sup> adjoint Finances et  
 urbanisme

Madame Valérie LESOUF, 3<sup>ème</sup> adjoint Jeunesse et vie  
 scolaire

Monsieur Laurent POIRALT, 4<sup>ème</sup> adjoint Sport,  
 culture, vie associative et communication

### VOTRE DÉPUTÉ

Christophe BOUILLON  
 51, rue Louis Leseigneur  
 76360 BARENTIN  
 02.35.23.57.89  
 Courriel : contact@christophebouillon.fr

### VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY  
 guillaume.coutey@seinemaritime.fr  
 Agnès LARGILLET  
 agnes.largillet@seinemaritime.fr  
 Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7  
 76770 MALAUNAY

## COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

A tout vent atelier de lutherie Tél. : 09.60.35.69.43  
 Bar tabac Epicerie « O Ptit Ju » Tél. : 02 32 19 16 32  
 Boulangerie Le fournil d'Houpeville Tél. : 02.35.59.15.46  
 Boucherie-charcuterie La Limousine Tél. : 02.35.65.15.58  
 Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99  
 Butterfly (coiffeur/Esthétique) Tél. : 02.35.23.35.77  
 Ephélide Beauté (soins et institut) Tél. : 02.35.23.30.87  
 Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62  
 Bosch Car Service Tél. : 02.35.59.14.17  
 Paonelec Electricité Tél. : 06 09 52 18 90  
 Modelec Electricité Tél. : 02 35 59 12 77  
 Guillaume REYNAUD Electricité Tél. : 06 64 86 64 13  
 Cyrille Lemarchand menuiserie Tél. : 06.95.38.32.27  
 Perchepied maçonnerie Tél. : 02 35 59 12 18  
 Gallic construction maçonnerie Tél. : 07.71.78.61.40  
 ECS Chauffage/Plomberie Tél. : 02.35.59.12.06  
 Fabien Thomas Chauffage Tél. : 07.84.08.79.39

Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49

Maison d'assistantes maternelles :  
 Ma Ptite Mam Tél. : 02.32.19.00.99  
 Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Mr René DEMANNEVILLE  
 boulanger en retraite, propose des stages de fabrication de pain  
 et pâtisserie au 222 rue Jean Jaurès Tél. : 06.06.63.30.38

Bureau Postal Tél. : 02.35.12.47.20  
 (ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

